

Le plan de Charles Michel pour la Justice et la sécurité

Les mesures phares qui seront abordées dimanche à Val Duchesse, lors du conseil des ministres extraordinaire sur la Justice et la sécurité, ont été révélées par nos confrères de La Libre : passage en revue.

JULIETTE FAVRE (ST.)

Le conseil des ministres extraordinaire de dimanche planchera sur les volets «sécurité, justice et défense», avec un focus notamment sur la cybersécurité, l'assurance protection juridique, une prolongation du délai de détention en centre fermé, ou encore l'aide médicale urgente, selon une information de La Libre. Nos confrères ont eu accès à une note préparatoire indiquant les différents

points au programme.

Chaque ministre doit ainsi présenter des mesures sécuritaires ou judiciaires en lien avec ses domaines de compétences. Cette réunion est la première d'une série de trois annoncée par le Premier ministre le 19 avril dernier. La deuxième sera consacrée aux affaires sociales et à la lutte contre la pauvreté. Quant à la troisième, elle traitera de l'économie et de l'emploi.

Modernisation de la Justice

Le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), proposera de moderniser le droit pénal et civil via différentes mesures. Il offrira également de réviser la détention préventive, dans l'objectif de dimi-

nuer la population carcérale. Pour le mois de mars 2017, elle s'élevait à 10.723 détenus, pour 9.216 places, selon l'Observatoire international des prisons.

L'élargissement de l'assurance protection juridique sera aussi mis sur la table. Discuté depuis plusieurs mois avec les barreaux et Assuralia, l'union professionnelle belge des assurances, cet élargissement permettrait aux personnes n'ayant pas accès au pro deo de bénéficier de l'assurance. Celle-ci ne concerne pour l'instant que 10% des Belges, qui peuvent ainsi profiter de conseils, d'aide lors d'un règlement à l'amiable, ou du paiement des honoraires de l'avocat par l'assureur. Une mesure proposée alors que les frais de justice ont

augmenté depuis le début du mois (lire l'Echo du 02/05).

Lutte contre le terrorisme

Pour Théo Francken (N-VA), secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, il s'agit de prolonger le délai de détention d'un étranger en centre fermé. De cinq mois, il passerait à 18 mois. Théo Francken souhaite également renforcer la politique de retour des personnes en situation illégale sur le territoire et précisera ses avancées sur ce dossier.

Dans la lutte contre le financement du terrorisme, le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), discutera d'un renforcement des contrôles des flux financiers en cash, or, diamants, bijoux et cartes

prépayées. Il essaiera également d'obtenir un accord sur l'augmentation des contrôles ciblant des «ASBL liées au financement du terrorisme, des mosquées et des maisons de prière», toujours selon les informations de La Libre.

Ces propositions sécuritaires et judiciaires seront donc annoncées dimanche, alors que le débat sur la garde à vue est toujours bloqué par l'opposition. Le gouvernement ambitionne de réviser l'article 12 de la Constitution, pour augmenter le délai de garde à vue, en cas d'infraction terroriste, de 24 à 72 heures. Si le compromis d'une durée de 48 heures est avancé, il n'a toujours pas convaincu les deux tiers de parlementaires nécessaires à la révision de la Constitution.

Les propositions sécuritaires seront annoncées alors que le débat sur la garde à vue en cas d'infraction terroriste est toujours bloqué.

KAZAKHGATE

Un «momentum politique», dit Olivier Henin

Les dossiers relatifs à la levée du secret bancaire et à la transaction pénale élargie étaient «couplés directement ou indirectement» depuis au moins 2008. Et fin janvier, début février 2011, il y a eu un «momentum politique» permettant leur validation, a expliqué mercredi l'ex-chef de cabinet du ministre des Finances Didier Reynders, Olivier Henin, devant la commission d'enquête parlementaire Kazakhgate. Henin s'est trouvé en porte à faux avec d'autres cabinets ministériels de l'époque, et notamment celui de l'ex-Premier Yves Leterme qui a affirmé que le cabinet Reynders était venu le premier avec la proposition de couplage de la transaction pénale élargie et de la levée du secret bancaire lors d'une réunion inter-cabinets du 31 janvier 2011.

J.-C. KOEUNE (1937-2017)

On a appris le décès de Jean-Claude Koeune, chef économiste de la BBL (ING) de 1988 à 2000. Il avait également travaillé dans les cabinets Martens et Maystadt.

INVESTISSEMENT

Un Belge sur deux ignore la 1^{ère} mission de l'UE

L'essentiel du budget de l'Union européenne sert à cofinancer des projets au travers de ses différents fonds et à investir, notamment au travers du Plan Juncker. L'investissement est d'ailleurs l'une des priorités de la Commission européenne. Où l'on avoue avoir été surpris par les résultats de cette enquête: plus de la moitié des Belges ne savent pas que l'Union investit dans leur pays. En Flandre, ce sont 58% des personnes interrogées qui ignorent complètement que l'UE finance des milliers d'entreprises belges. En Wallonie, le taux tombe à 50% - une différence régionale qui s'explique peut-être par la présence du fonds régional Feder dans le sud du pays. Même si à Bruxelles, capitale européenne, qui bénéficie aussi de fonds Feder, particulièrement actifs dans les zones qui bordent le canal, 57% des interrogés disent ne pas être au courant de cette action essentielle de l'Union. Un problème largement répandu à travers l'Europe, où les dirigeants politiques locaux et nationaux ont tendance à s'attribuer les succès de l'Union et à rejeter sur elle les échecs, souligne Steven Engels, analyste économique de la Commission en Belgique. Qui lance une campagne de sensibilisation: #investEU.

PUBLICITÉ

Société du groupe KBC

VOIR GRAND AVEC NOS CLIENTS

E.P. CBC Banque, Marketing et Communication, Grand-Place 5, 1000 Bruxelles, Belgique. TVA BE 0403.21.380 - RPM Bruxelles - IBAN BE37 7289 0006 2028 - BIC CBCGBEBB - FSMA 017588 A

Export

À l'échelle mondiale, la Wallonie a la taille d'une fourmi. Ici, il y a toujours une frontière à moins de 48 kms ! Voilà pourquoi nous avons décidé d'avoir de grandes ambitions pour nos entrepreneurs et de les suivre dans leur pari à l'exportation. Retrouvez les conseils de nos experts en export et ce que la force de notre groupe peut faire pour vous [sur cbc.be/entreprendre](http://sur.cbc.be/entreprendre)

www.cbc.be - 0800 920 20 -

CBC

Décider d'avancer.